

André Bovet : 1890-1950

Autor(en): **Schnegg, Alfred**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **1 (1951)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NACHRUF — NÉCROLOGIE

ANDRÉ BOVET

1890—1950

Le 7 décembre 1950, alors qu'il se rendait comme de coutume à son travail, André Bovet, directeur de la Bibliothèque publique de la ville de Neuchâtel, tombait, frappé brutalement par une attaque que rien, apparemment, ne laissait prévoir.

Cet homme affable, d'un abord simple et direct, et d'un commerce dont chacun louait la souriante aménité, comptait dans sa ville natale, et bien ailleurs en Suisse, des amis en grand nombre. Serviable et dévoué, il était l'homme du bon conseil. On ne recourait pas en vain à ses services d'érudit et de bibliothécaire. Ses suggestions toujours justes, parfois originales et très personnelles, sont à l'origine de bien des études, dont le bénéfice ne lui revenait pas. A ceux qui tentaient de l'engager lui-même dans la voie des travaux personnels, il objectait volontiers les difficultés du sujet, son esprit, plus porté à l'analyse qu'à la synthèse, les multipliant comme à plaisir!

Si donc la modestie scrupuleuse d'André Bovet nous a privés de maints travaux que la solidité de ses connaissances et la finesse de son jugement auraient permis d'attendre de lui, ceux qui eurent le privilège de l'approcher conservent du moins, bien vivant, le souvenir de sa conversation. D'une conversation où l'on découvrait sans peine, voilée volontairement par les traits d'une ironie sans illusion, mais jamais caustique, les trésors de sa riche culture. Il avait de qui tenir! Sa famille, originaire du Val-de-Travers, s'était établie à la fin du XVIII^e siècle à Boudry, où elle imprimait les belles indiennes, chefs-d'œuvre de l'art industriel neuchâtelois. Quand les toiles imprimées eurent cessé de plaire et de se vendre, les Bovet trouvèrent dans les professions libérales un moyen différent d'illustrer leurs dons. Un Félix Bovet, proche parent de celui que nous évoquons, au cours d'une carrière où trouvèrent leur place, tour à tour, la théologie, les belles lettres et les œuvres charitables, fut également directeur de la Bibliothèque de Neuchâtel qui lui doit son premier catalogue imprimé. Alfred Bovet, oncle du défunt, avait réuni, en collectionneur patient et érudit, un véritable trésor d'autographes: il en publia lui-même un suggestif catalogue. Thé-

phile Bovet, enfin, le père d'André, fut un compositeur estimé de musique religieuse.

C'est dans ce milieu que fut élevé André Bovet. Né à Neuchâtel le 1^{er} décembre 1890, il fit ses classes dans sa ville natale, puis, en novembre 1910, attiré fortement par les études d'histoire, entra, comme élève étranger, à l'Ecole des Chartes, à Paris. Le choix de sa thèse se porta tout naturellement sur ce comte de Neuchâtel qui fut, aux ordres du roi de France Charles VIII, maréchal de Bourgogne et grand sénéchal de Provence: Philippe de Hochberg (1454—1503). La rédaction de cet important mémoire qui, soutenu devant les autorités de l'Ecole en janvier 1918, lui valut le titre d'archiviste-paléographe, avait coûté à André Bovet des recherches longues et minutieuses. Il n'en était pas satisfait pourtant, car la guerre qui sévissait alors ne lui avait pas permis de recourir à tous les fonds d'archives départementales qu'il eût désiré consulter. Aussi, malgré de pressantes sollicitations de ses amis, se refusa-t-il toujours à livrer à la publication ce *Philippe de Hochberg* qu'il jugeait incomplet et que le temps, dès lors, lui manqua toujours de parachever.

A peine avait-il soutenu sa thèse, que la ville de Neuchâtel s'attachait ses services comme directeur-adjoint de la Bibliothèque. Bovet devait y faire toute sa carrière. Bien vite, les activités pratiques accaparèrent tout son temps, et ses seules publications notables furent les articles — bibliographiques et nécrologiques surtout — qu'il donna, à de trop rares occasions, au *Musée neuchâtelois*. Le décès inopiné de Charles Robert, en mai 1918, l'avait placé beaucoup plus tôt qu'il ne l'escomptait sans doute, à la tête d'un établissement que Bovet résolut de mettre à la hauteur des exigences bibliographiques. Le résultat de ce labeur de trente-deux années n'est pas mince: modernisation du classement, amélioration du service du prêt, création du catalogue sur fiches et publication d'un *Bulletin* périodique des acquisitions récentes. L'administration et l'accroissement du fonds des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, la principale richesse de cette bibliothèque, devait prendre également une part importante de son temps et de ses préoccupations.

Complaisant comme il l'était, André Bovet, sans se mettre jamais en avant, fut appelé à faire partie des autorités de mainte association professionnelle ou scientifique. Les bibliothécaires suisses l'appelèrent à siéger à leur comité. De même, il fut membre, dès 1925, du conseil de fondation de la Bibliothèque pour tous. En 1926, il représenta ses collègues helvétiques aux fêtes du cinquantenaire de l'Association des bibliothèques américaines, à Atlantic City et à Philadelphie. Bien des années, et jusqu'à sa mort, il s'intéressa à la revue historique, le *Musée neuchâtelois*, comme membre de son comité de rédaction. Porté en 1926 au comité de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, il y resta également jusqu'à la fin, la section locale de Neuchâtel le voyant fidèle au poste de secrétaire quinze années durant. Dès 1941, il avait pris un intérêt très vif à l'inventaire

des anciens monuments neuchâtelois, préparé sous l'impulsion de la Société de l'histoire de l'art en Suisse. Cette association l'appela, de 1946 à 1949, à faire partie de son comité, et, très peu de temps avant sa mort, il avait accepté une nouvelle élection. Disons enfin, après avoir mentionné son rôle au comité de la Société d'histoire de la Suisse romande, et pour clore cette liste qui n'est pas même exhaustive, qu'André Bovet, entré dans la Société générale suisse d'histoire, en 1913, fit partie de son conseil dès 1934.

Alfred Schnegg

OTTO WEISS

1890—1950

Am 28. Dezember 1950 starb in Zürich Prof. Dr. Otto Weiss, Lehrer am Kantonalen Gymnasium und Inhaber eines Lehrauftrages für angelsächsische Geschichte und allgemeine politische Fragen der Neuzeit an der Eidgenössischen Technischen Hochschule.

Historiker und Erzieher in einem, hat es Otto Weiss verstanden, die geschichtliche Erkenntnis für die so ganz anders geartete Aufgabe des praktischen Erziehers auszuwerten, der seine Schüler für die Gegenwart tüchtig machen will. Er hat das getan mit all der Arbeitsintensität, die ihm eigen war. Sein Wille zu aktueller Gestaltung des Geschichtsunterrichts führte ihn ganz von selbst dazu, anhand von Zeitungen auch Tagesfragen zu behandeln.

Die Stoffkreise, mit denen sich der Historiker Otto Weiss befaßte, sind denn auch nie ohne Beziehung zu lebendiger politischer Problematik. Im Vordergrund stehen neuere Schweizer- und Weltgeschichte. Eine besonders enge Verbundenheit mit englischer Geschichte erklärt sich leicht aus einem Studienaufenthalt des Verstorbenen in England, der ihm neben der Gelegenheit zur Vertiefung seiner englischen Sprachkenntnisse — Otto Weiss hat längere Zeit auch als Englischlehrer gewirkt — reiche Anregung zum Studium der Geschichte des Britischen Weltreiches bot.

Ein Blick auf die Titel einiger Arbeiten, die Otto Weiss publiziert hat, mag die Zusammenhänge zwischen wissenschaftlichem Forschungsgebiet und aktuell-politischem Interesse belegen. Mit der Dissertation «Die tessinischen Landvogteien der XII Orte im 18. Jahrhundert» griff der Doktorand Weiss ein Problem auf, dessen richtige Beantwortung wesentlich zum Verständnis schweizerischer Eigenstaatlichkeit beiträgt. Wieso hat das oft in recht ungünstigem Licht dargestellte Verwaltungssystem in den Gemeinen Herrschaften dennoch in den kritischen Jahren zwischen 1798 und 1803 das klare Bekenntnis der Tessiner zur Eidgenossenschaft nicht zu hindern vermocht? Weiss gelingt es, durch Herausarbeitung der positiven